Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

COPIL SPORT SANTE

10 Décembre 2019

Sommaire

- La stratégie nationale sport santé 2019/2024
- Les maisons sport santé
- Les projets de territoire
- Exemples de projets mutualisés
- Présentation du DAHLIR
- Accompagnement sport santé PSH
- ARS : éléments pour 2020
- Réflexion sur une coordination départementale
- Divers

La stratégie nationale sport santé 2019/2024

- S'articule autour de 4 axes :
  1. La promotion de la santé et du bien-être par l'APS
  2. Le développement et le recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique
  3. La protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiquants
  4. Le renforcement et la diffusion des connaissances

La promotion de la santé et du bien-être par l'APS

- Promouvoir les APS via des campagnes de communication
- Développer des offres de pratique ciblées pour chacun des publics : écoliers, étudiants, seniors, professionnels, détenus…
- Étoffer l'offre locale d'équipements sportifs et encourager la création d'équipements légers de loisirs
- Favoriser les mobilités actives au quotidien (marche et vélo)
- Déployer les maisons sport santé sur l'ensemble du territoire

Le développement et le recours à l'APA adaptée à visée thérapeutique

- Mieux sensibiliser et former l'ensemble des médecins à la prescription APA
- Développer l'orientation et l'accompagnement des patients atteints de maladies chroniques vers une offre et un cadre de pratique adapté
- Accompagner et soutenir le développement des prises en charge de l'activité physique adaptée en mobilisant tous les financeurs possibles

La protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiquants

- Optimiser la surveillance médicale des sportifs de haut niveau – Prévention des commotions cérébrales
- Campagne de prévention : sport de montagne, activité aquatique, subaquatiques, nautiques
- Formation des encadrants sur la réglementation et les bonnes pratiques dans le sport
- Sensibiliser aux risques liés à la consommation de produits dopants

Le renforcement et la diffusion des connaissances

- Intensifier la mission de veille sanitaire au sein des fédérations sportives
- Favoriser l'observation et la recherche permettant d'évaluer l'impact de la sédentarité et de l'inactivité physique en termes médico-économiques
- Renforcer l'observation des pratiques d'activités physiques et sportives pour améliorer la connaissance et l'analyse de l'accidentologie

Missions d'une Maison sport santé

- Accueille tous les publics en prévention primaire, secondaire, tertiaire, ALD
- Met à disposition du public l'offre sportive existante
- Sensibilisation, conseils sur les bienfaits de l'APS
- Permettre un accueil personnalisé (définition d'un programme sport santé)
- Orienter les personnes vers les professionnels qualifiés (évaluation des capacités physiques)
- Orienter vers l'offre APA

Qu'est qu'une Maison sport santé

- Nature juridique de la structure : publiques ou privées, à but lucratif ou non
- Rôle : animer un réseau d'acteurs pluri-professionnels et pluridisciplinaires sur un territoire. Elle peut établir des partenariats par conventionnements

Les acteurs : champs sportif, sanitaire, social, collectivités locales

- observation/évaluation, formation…
- Respecte des critères de qualité et de sécurité
- Propose un système de recueil de données
- Porte une attention particulière aux ZRR et QPV

Actualités des Maisons sport santé

- Appel à projet Ministère des Sports et Ministère des Solidarités et de la Santé :

1. Mettre en valeur les structures répondant aux exigences MSS à travers leur référencement
2. Une maison sport santé par département en 2019
3. Accompagnement des lauréats et rassemblement en juin 2020
4. Lancement de la plateforme « offre APA » fin 2020

Les projets de territoires

- Le Champsaur Valgaudemar
- Le Gapençais
- Le Briançonnais
- L'Embrunais

Exemples de projets mutualisés

- Le projet Rhumatologie
- L'appel à projet MGEN

DAHLIR

L'accès aux loisirs, pour tous.

Le DAHLIR

Dispositif d'**A**ccompagnement de l'**H**umain vers des **L**oisirs **I**ntégrés et **R**éguliers

Qu'est ce que le DAHLIR

- Un dispositif né en Haute-Loire, qui accompagne chaque personne dans leur projet d'activité de loisir.
- Il comporte aujourd'hui 3 volets : Santé, Handicap & Insertion.
- Il est présent dans plusieurs départements et ne cesse de s'agrandir.

Actuellement, dans les Hautes-Alpes c'est les DAHLIR Santé et Handicap qui s'implantent.

Le DAHLIR Santé

En collaboration avec les acteurs du sport santé, le DAHLIR propose un accompagnement des personnes à besoins spécifiques à la suite de programmes ETP ou d'ateliers passerelles.

Le public concerné	**Les partenaires**	**La mission**	Le **C**hargé d'**A**ccompagnement
• Personnes atteintes de maladies chroniques (ALD) • Personnes âgées « fragiles ».	• Organisateurs de programmes ETP, associations de patients, clubs et associations sportives des Hautes-Alpes…	• Permettre la poursuite d'activité physique après une prise en charge spécifique ou éducative • → limiter l'interruption de pratique	• Rôle médiateur entre les acteurs de la santé et les acteurs du milieu sportif ou de loisirs au service de la personne, pilote de son projet.

Stratégie de lancement du dispositif dans les Hautes-Alpes.

Les programmes d'ETP & les ateliers passerelles

SSR LES HIRONDELLES

1 pgr : asthme pédiatrique

SSR Les Acacias

1 pgr : asthme et maladie respiratoires

SSR Les Jeunes pousses

1 pgr : asthme enfant

Centre médical CHANT'OURS

4 PROGRAMMES >Obésité + diabète + addictions + psy (hospitalisation)

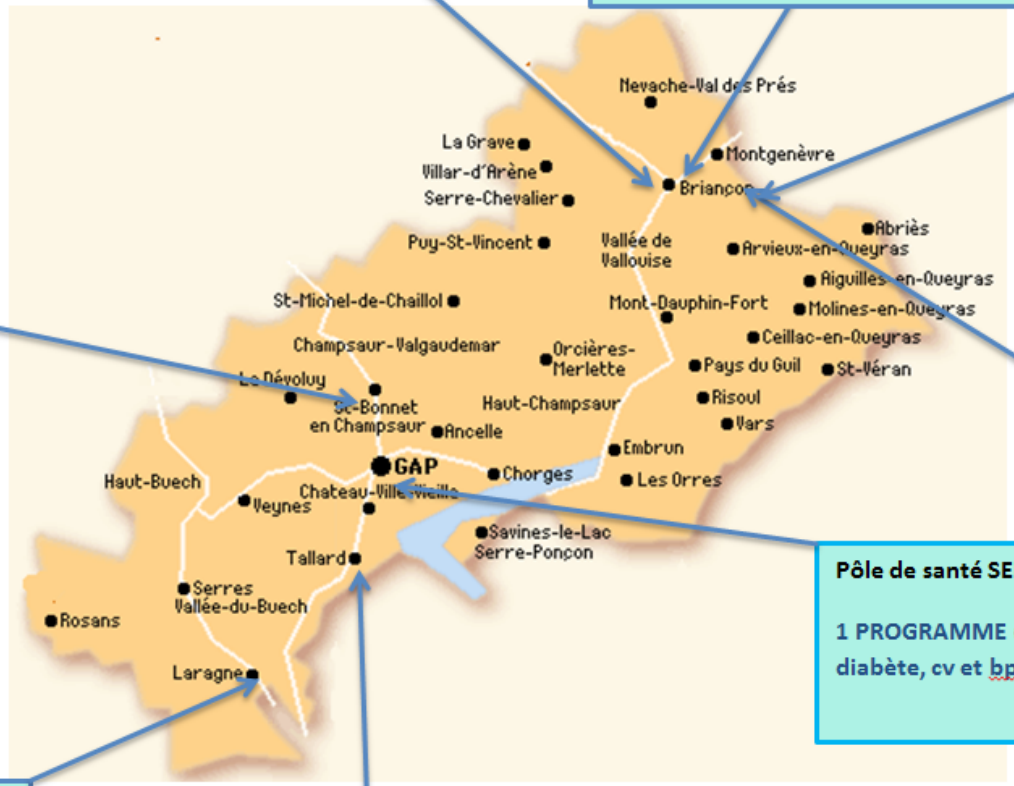

Pôle de santé Champsaur

1 pgr : diabète

3 sites couverts

Centre médical Rhône Azur

1 PROGRAMMES >CV

Pôle de santé SELIANCE

1 PROGRAMME (MSA > ET3P > diabète, cv et bpco

CHBD Laragne

1 pgr : bipolaire

Centre médical LA DURANCE

4 PROGRAMMES >Obésité + CV + Cancer +parkinson

Programmes ETP dans le 05 / Fin 2019

15 programmes

18 sites couverts

Accompagnement post programmes ETP.

- *Première réunion avec les structures proposant des programmes d'**ETP***
  - Rencontre pluriprofessionnelle : exposition du projet, mise en place d'une stratégie de lancement.
  - Désignation d'un professionnel référent dans la structure : assurer la centralisation des informations.
  - Cibler les patients « en plus grands besoins » et définir une file active.
  - Intervention CA DAHLIR avant les dernières séances d'ETP : présentation du dispositif aux patients.
  - Possibilité de permanence du CA dans le service de santé : rencontre individuelle du patient, élaboration du projet de loisirs, d'activités physiques.

Démarche d'accompagnement des patients suite programme ETP

1. • Collaboration CA et équipe pluridisciplinaire de la structure : adéquation avec le projet, assurer le meilleur accompagnement.
2. • 1er RDV patient / CA DAHLIR : échanges sur le projet , récupération des données tests physiques, évaluation de la motivation face à l'AP.
3. • 2ème rdv patient / CA : propositions de clubs ou associations sportives répondant au projet de vie de la personne.
4. • Accompagnement dans la structure sportive sur une à plusieurs séances.
   • Suivi de la personne sur long terme (adaptations, évolution du projet).

Accompagnement post ateliers passerelles à destination des personnes âgées

1. Rencontre avec acteurs proposant des programmes d'activités physiques (ex: ateliers équilibre…) à destination des personnes âgées.
2. Collaboration avec l'éducateur sportif afin de déterminer une file active de personnes à accompagner.
3. Prise de RDV avec bénéficières: élaboration projet d'AP et propositions d'accompagnement vers des clubs ou associations adéquats.
4. Accompagnement dans la structure sur une à plusieurs séances.
   Suivi de la personne sur long terme (adaptations, évolution du projet).

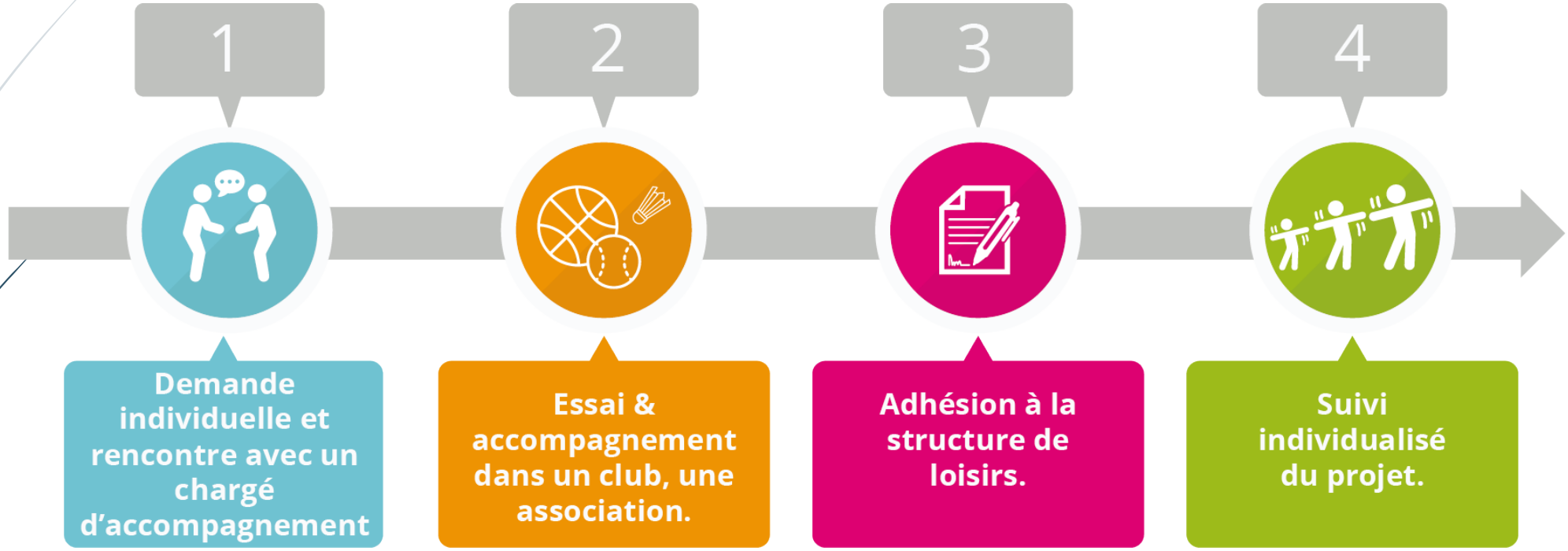
1
2
3
4
Demande individuelle et rencontre avec un chargé d'accompagnement
Essai & accompagnement dans un club, une association.
Adhésion à la structure de loisirs.
Suivi individualisé du projet.

Le réseau associatif

- Recensement des associations et clubs sport/santé de la région dans la plateforme « mon sport santé en PACA » → contrôle de la DDCSPP dans ces structures.
- Rencontre CA et structures sportives potentielles.
- Après quelques accompagnements de patients, mise en place d'une convention avec la structure de santé.

Accompagnement sport santé des personnes en situation de handicap

Les structures ressources :

- **CDSA** : Comité départemental sport adapté

Personnes en situation de handicap mental et psychique

- **CDH** : Comité départemental handisport

Personnes en situation de handicap moteur et sensoriel

Mise en place de programmes spécifiques

ARS : éléments pour 2020

AAP PPS 2020 :

- **Reconduction automatique** des projets de 2019, pour 2020
- Aucune ouverture dans la thématique du sport santé, sauf mise en place de **ICAPS** dans les collèges (thématique **EAJ**)

APA dans les EHPAD :

- **Crédits non reconductibles : deux ans**
- Une ou deux thématique(s) **au choix :** troubles cognitifs, santé buccodentaire, dénutrition, **APA**

Maison de coordination du sport santé :

- **Suivi** de la mise en place de la première MSS (avec la DDCSPP)

Réflexion sur une coordination départementale

- Référencement des structures, vérification de l'offre, mise à jour
- Rôle de la PTA, et des autres réseaux de santé : ETP, addicto
- Rôle du DAHLIR
- Rôle des comités CDSA et CDH
- Accompagnement des projets de territoires
- Accompagnement des projets spécifiques (liés à une pathologie, liés à une discipline sportive...)

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFETE DES HAUTES-ALPES

Divers …

Merci pour votre attention